

Saint Thomas Becket (1118-1170)

Du X^e au XII^e siècle, l'essor de la féodalité gangrène profondément l'Église. Ses biens se trouvant sous la protection d'un grand suzerain, empereur ou roi, celui-ci tend à user de sa position pour traiter les seigneuries ecclésiastiques à l'identique des séculières : les nominations d'évêques ou d'abbés se font à la volonté du suzerain sur des bases plus temporelles que spirituelles. Le clergé est souvent mû par des intérêts discutables, soumis au souverain, tenté par les attraits du monde.

Le pape Grégoire VII (1073 – 1085) réagit vigoureusement contre cette situation, notamment par son « *dictatus papae* » qui condamne le « césaropapisme » et réduit les prérogatives féodales

pour mettre en place un épiscopat indépendant des fidélités séculières. Le point culminant de cette lutte est la rencontre de Canossa avec l'empereur d'Allemagne Henri IV en 1077.

En Angleterre au XI^e siècle, l'archevêque de Cantorbery Saint Anselme, persécuté, exilé à plusieurs reprises par les rois normands, avait enfin obtenu en 1106 que l'on respectât sa mission.

Son lointain successeur, Thomas Becket, chancelier de Henri II,

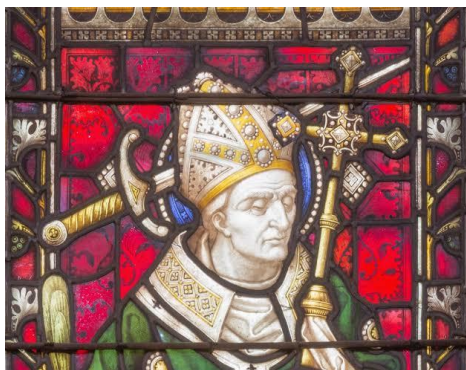
bon courtisan et ami du roi se voit nommé en 1162, archevêque de Cantorbery ; le prince voyant en lui un obéissant serviteur. Mais le jeune archevêque, imprégné de sa mission, vivant en ascète, se préoccupe essentiellement des pauvres, de la qualité du clergé à ordonner et de la récupération des biens d'Église spoliés par de grands seigneurs ou maintenus dans la main du roi (certains depuis plus de 10 ans) qui bénéficie ainsi de leurs revenus.

Le ressentiment des grands

ne tarde pas à s'amplifier et Henri II qui veut imposer au clergé les « coutumes » du royaume convoque l'assemblée de Clarendon en 1164 pour imposer la soumission de l'Église d'Angle-

terre. Thomas maintient sa défense de la liberté de l'Église ; mais il est vite abandonné par nombre d'évêques. Isolé, accusé de trahison, menacé de mort, il doit s'exiler en France et se réfugier au monastère cistercien de Pontigny où il suit strictement la règle, soutenu par le pape et le roi de France Louis VII.

De 1164 à 1170, il échange une abondante correspondance avec le roi dans laquelle, régulièrement, il accepte sa soumission « *sauf l'honneur*



de Dieu » ; ce qui met Henri II dans une rage folle. Cependant, devant la menace de plus en plus pressante d'un interdit du royaume, le roi accepte une réconciliation dans le respect des droits de l'Église.

Connaissant le caractère sanguin du roi et son insatiable orgueil, Thomas rentre à Cantorbery sans illusion : « *je vois l'Angleterre, et j'y entre-rais, Dieu aidant ; quoique je sache certainement que j'y vais souffrir le martyr.* » En effet, la restitution des biens d'Église gêne les courtisans et 3 prélats demeurent excommuniés pour leur désobéissance au pape ; ce qui entraîne Henri II dans une monstrueuse colère interprétée par 4 de ses chevaliers comme une invitation à agir. Ce qu'ils font le 29 décembre 1170 dans la cathédrale ; « *Alors il se mit à genoux devant l'autel, les mains jointes ; et, levant les yeux, il attendit le second coup qui entra plus avant jusqu'au cerveau et fit tomber le prélat prosterné comme en prière.* »

L'annonce du massacre consterna le peuple et une vénération immédiate se développa autour de sa dépouille ; de nombreux miracles furent constatés (notamment la guérison du jeune fils de Louis VII). Henri II réalisant l'horreur de l'acte se soumet en 1172, abolit toutes les coutumes contraires à la liberté de l'Église et rend les biens confisqués. « *Dans ce démêlé célèbre, où les intérêts de l'Église ont engagé Saint Thomas contre un grand monarque... il ne lui a pas résisté en rebelle et dans un esprit de faction ; il a joint la fermeté avec le respect. S'il a toujours songé qu'il était évêque, il n'a jamais oublié qu'il était sujet ; et la Charité paternelle animait de telle sorte toute sa conduite, qu'il ne s'est opposé au pécheur que dans le dessein de sauver le roi.* » (Bossuet)

Alexandre III canonise le martyr le 21 février 1173 et institue sa fête le 29 décembre. **G.G.**

Le saviez-vous... ?



C'est au **château de Chaumont-sur-Loire**, le **4 octobre 1170**, qu'eut lieu la dernière entrevue de St Thomas et d'Henri II en vue d'une réconciliation. Peu auparavant, une rencontre avait déjà été organisée près de Fréteval, toujours dans notre Loir-et-Cher actuel. Rentré en Angleterre après cette ultime conciliation, St Thomas Becket sera finalement massacré dans sa cathédrale le 29 décembre de la même année.

Un vitrail de la chapelle du château de Chau-

mont rappelle l'épisode de cette dernière entrevue.